

Pacte pour la transition

Mesure #11

Adhérer à une monnaie locale portée par les citoyens ou organiser une présentation publique pour en comprendre les bénéfices

»» L'enjeu

Il existe actuellement entre 20 et 30 monnaies locales en France, et autant en projet.

Une monnaie locale est un outil de la transition qui permet de comprendre le système financier, d'encourager l'achat de produits ou de services locaux auprès d'acteurs référencés respectant une charte de valeurs. Des critères environnementaux, sociaux ou culturels sont valorisés. Il n'y a pas à proprement parler d'émission monétaire : il s'agit de monnaies complémentaires, qui ne se substituent pas à l'Euro. Les monnaies locales relocalisent l'économie, promeuvent les pratiques socialement et environnementalement soutenables, et sont également des outils de mobilisation citoyenne et d'éducation populaire.

»» En pratique

La réussite d'un projet de monnaie locale passe par une forte appropriation et implication des acteurs locaux et des citoyens. Ces projets sont portés par des associations de l'économie sociale et solidaire dédiées. Le soutien des collectivités locales est un « plus » souvent décisif : il peut s'agir d'un simple soutien matériel (prêt de salles, mise à disposition de matériel etc.) ou de l'attribution de subventions spécifiquement fléchées pour la mise en place de ces monnaies. Près des deux tiers des projets sont ainsi appuyés par les pouvoirs publics locaux.

S'il n'existe pas de projet de monnaie locale sur votre territoire, une première étape est d'organiser une réunion de présentation et de réflexion avec les acteurs locaux. Inviter des représentants d'autres monnaies locales à partager leur expérience est un moyen efficace de créer de l'enthousiasme autour du projet. Il peut être également utile d'inviter des personnes ressources capables de rassurer ou d'expliquer le cadre juridique existant.

»» Aller plus loin

Depuis la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, les monnaies locales disposent d'un cadre légal permettant leur développement : il est désormais possible de payer des services publics locaux (piscine, transports en commun,...) avec une monnaie locale complémentaire. Ce nouveau cadre offre la possibilité aux

collectivités locales de dépasser le rôle d'apporteurs de subventions et d'amplifier la dynamique locale.

La création d'un pôle territorial de coopération économique est une mesure complémentaire et porteuse de synergie avec le développement d'une monnaie locale (voir fiche mesure 15 pour en savoir plus).

➤➤ Ils l'ont fait

Mise en place en 2013, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de Boulogne sur Mer (CAB) et du Crédit Municipal, la Bou'Sol est la première monnaie locale en France qui permet de payer ses tickets de bus ou d'acheter une place de spectacle. Par ailleurs, la CAB est la première collectivité en France à avoir obtenu l'agrément du Ministère de l'Économie et des Finances pour accepter une monnaie locale dans une régie de recettes.

➤➤ Ressources

La plate-forme « Monnaies Locales Complémentaires » regroupe de nombreuses ressources comme des exemples de statuts pour créer l'association qui va gérer la monnaie complémentaire (<http://monnaie-locale-complementaire.net/category/outils-techniques/statuts-ri/>) ou des conseils juridiques notamment à l'usage des collectivités locales.

Vous avez deux réseaux et vous pouvez consulter leurs sites webs ici :

- www.sol-reseau.org

- <http://monnaie-locale-complementaire.net>

Le rapport de mission parlementaire « D'autres monnaies locales pour une nouvelle prospérité » de Jean-Philippe Magnen et Christophe Fourel (Avril 2015): http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_monnaies_locales_complementaires_annexes.pdf

➤➤ Structure(s) ou personne(s) à contacter

Pour le réseau MLC : Nicolas Briet, copilote de la monnaie locale Lyonnaise : La Gonette, nicolasbriet@yahoo.co.uk 06 87 03 97 54
ou Amans Gausse de la MLC La Maillette, Dinan (amans.gausse@gmail.com)

Pour le mouvement SOL : Andrea Caro, coordinatrice 0805 69 03 15 , contact@sol-reseau.org
ou andreacaro@sol-reseau.org